

Demande d'information sur une Reconnaissance TH

Par **Roxie**, le **09/02/2015** à **21:19**

Bonsoir,

J'ai une reconnaissance de travailleur Handicapée depuis quelques années et au dernier renouvellement il a été décidé que j'étais guérie alors que je souffre encore de mon dos et des mes jambes.

J'ai encore mes vis au tibia, mes rotules complètement abimées+++ après avoir travaillé 19 ans en hôtellerie et la restauration.

Je souhaiterais savoir si c'est normal de refuser de prolonger mon TH ?

Je vous remercie d'avance de vos réponses !